LAGRASSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 juillet 2020

1. Approbation du compte rendu du 06 juillet 2020

Le compte rendu du Conseil Municipal du 06 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Ouverture d'une ligne de trésorerie

Suite à la délibération du 06 juillet 2020 autorisant Monsieur le Maire à faire une demande de crédit relais d'un maximum de 200 000 euros en attendant la vente du bâtiment communal, la banque a informé Monsieur le Maire que le crédit relais ne pouvait être accordé que s'il avait été inscrit au budget. Le crédit relais n'ayant pas été inscrit au budget 2020, la délibération est annulée.

En lieu et place de ce prêt relais, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ouvrir une ligne de trésorerie de 200 000 euros.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à demander l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

3. Prime exceptionnelle COVID-19

Le Maire rappelle à l'assemblée que le Gouvernement a prévu le versement d'une prime exceptionnelle aux agents qui ont été soumis à un surcroît significatif de travail, que ce soit en présentiel ou en télétravail, pendant la crise sanitaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité, du versement d'une prime exceptionnelle pour les agents de Pournoy-La-Grasse qui ont été soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics durant l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.

La séance est levée à 20h45